

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 10675-2:2021

Essais non destructifs des assemblages soudés - Niveaux d'acceptation pour évaluation par radiographie - Partie 2: Aluminium et ses alliages (ISO

Non-destructive testing of welds -
Acceptance levels for radiographic
testing - Part 2: Aluminium and its alloys
(ISO 10675-2:2021, Corrected version

Zerstörungsfreie Prüfung von
Schweißverbindungen -
Zulässigkeitsgrenzen für die
Durchstrahlungsprüfung - Teil 2:

12/2021



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 10675-2:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 10675-2:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 10675-2:2021

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 10675-2**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Décembre 2021

ICS 25.160.40

Remplace l' EN ISO 10675-2:2017

Version Française

**Essais non destructifs des assemblages soudés - Niveaux
d'acceptation pour l'évaluation par radiographie - Partie 2:
Aluminium et ses alliages (ISO 10675-2:2021)**

Zerstörungsfreie Prüfung von Schweißverbindungen -
Zulässigkeitsgrenzen für die Durchstrahlungsprüfung -
Teil 2: Aluminium und seine Legierungen (ISO 10675-
2:2021)

Non-destructive testing of welds - Acceptance levels
for radiographic testing - Part 2: Aluminium and its
alloys (ISO 10675-2:2021)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 5 décembre 2021.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 10675-2:2021) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 44 « Soudage et techniques connexes » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 121 « Soudage et techniques connexes » dont le secrétariat est tenu par DIN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2022 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2022.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN ISO 10675-2:2017.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 10675-2:2021 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 10675-2:2021 sans aucune modification.

**Essais non destructifs des
assemblages soudés — Niveaux
d'acceptation pour évaluation par
radiographie —**

**Partie 2:
Aluminium et ses alliages**

*Non-destructive testing of welds — Acceptance levels for radiographic
testing —*

Part 2: Aluminium and its alloys



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Symboles et abréviations	2
5 Technique radiographique	2
6 Généralités	3
7 Niveaux d'acceptation	3
Annexe A (informative) Lignes directrices pour les limites des contrôles par radiographie	6
Annexe B (informative) Exemples de détermination du pourcentage (%) de défauts	7
Annexe C (informative) Calcul de la somme des surfaces acceptables	9
Bibliographie	14